



LA SAMBRIENNE

MAGAZINE • DECEMBRE 2023



Page 6

Loyer et provisions 2024 :

les réponses à vos questions

Page 16

Le « Mobil'Assistant » :

le nouveau service itinérant du CPAS de Charleroi

Page 19

Des travaux de rénovation énergétique dans mon logement



NE DITES PLUS APOLLO, MAIS « AUX PARCS » (PAGES 4-5)



actualités

4-5 Ne dites plus Apollo, mais « Aux Parcs » : **La Sambrienne inaugure 61 logements à Charleroi Nord**

14 Entrepreneurs, associations ? **La Sambrienne vous accueille**

je gère mon logement

7 **Régulation climatique : Mieux chauffer pour mieux économiser**

8-9 **Série : Les dangers des saisons**
Saison 4 : **L'hiver**

10-11 **Stop aux cafards : nos conseils**

12 **Intoxication au CO :**
ne vous laissez pas surprendre !

13 La prime communale à **la sécurisation 2024** et le conseiller en **prévention vol de la Ville de Charleroi**

je gère mon dossier

6 **Loyer et provisions 2024 :**
les réponses à vos questions

j'anime mon quartier

15 **L'Eden récolte vos idées noires**

16 **Le « Mobil'Assistant » :**
le nouveau service itinérant du CPAS de Charleroi

17 **Opération Eté Solidaire 2024,**
Appel aux partenaires

25 Voici vos représentants au sein du CCLP

plan de rénovation

18 Le point sur **le plan de rénovation**

19 **Comment me préparer aux travaux de rénovation**
de mon logement ?

20 **Goutroux – La Sambrienne rénove 95 logements** et accompagne les familles

je veux acheter

22-23 **Les biens à acheter**

je veux louer

21 **Les logements à louer**

mon quartier plus propre

26-27 **Calendriers des collectes**
Tibi

Comité de rédaction:

C. Warzée, C. Cajot, C. Quairiaux, D. Conte,
F. Corman, M. Remacle, N. Segers,
R. Troiano.

Graphisme et impression:

Bietlot imprimerie

Photos:

Pixabay – Freepik – Adobe Stock – La Sambrienne



Cher.e.s locataires,
Cher.e.s voisin.e.s,

Alors que la fin d'année approche à grands pas, nous tenons à partager avec vous quelques pensées et conseils pour que cette période festive soit synonyme de joie et de sécurité pour tous.

Tout d'abord, nous souhaitons vous rappeler l'importance de la vigilance concernant les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO₂), un gaz inodore et incolore, mais potentiellement mortel. Avec l'arrivée du froid, nous chauffons davantage nos intérieurs, et il est crucial de s'assurer que les appareils de chauffage sont bien entretenus et que les pièces sont correctement ventilées. N'oubliez pas de vérifier vos installations visuellement et de maintenir une aération quotidienne pour prévenir tout danger. Si vous avez la moindre question, nos équipes sont à votre disposition.

Régulièrement interpellé par ce problème, avec le comité de rédaction, il nous semblait d'aborder un sujet d'importance : la lutte contre les nuisibles, notamment les cafards. La propreté et l'hygiène sont des responsabilités partagées, et il est essentiel que chacun contribue à maintenir son logement et les espaces communs dans un état irréprochable. Des mesures préventives et des interventions ciblées sont mises en place, mais la coopération de tous est nécessaire pour éradiquer ces indésirables de manière efficace. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons y mettre fin. Vous trouverez un dossier complet dans ce magazine.

La fin d'année rime avec réajustement des loyers, et nous savons que cela suscite de nombreuses interrogations. C'est pour cette raison que nous avons pris l'initiative de répondre aux questions les plus fréquemment posées.

Concernant le plan de rénovation, nous sommes heureux de vous informer que les différents dossiers progressent bien. Des travaux ont été achevés dans plusieurs bâtiments, améliorant ainsi le confort et la sécurité de nos locataires. Nous restons engagés à poursuivre ces efforts et à vous tenir informés de l'évolution des projets en cours. Ce magazine vous tiendra informés sur la progression des projets actuellement en développement. Nous ne nous concentrerons pas uniquement sur ces initiatives ; d'autres projets seront également abordés dans un avenir proche.

Pour conclure, en cette période festive, nos quartiers s'animent de nombreuses activités qui contribuent à renforcer l'esprit communautaire et à partager des moments de convivialité comme par exemple la récolte des Idées noires du Centre culturel régional « L'Éden ». Je ne peux que vous encourager à participer aux événements organisés localement, qu'il s'agisse de marchés de Noël, d'ateliers créatifs ou de rencontres entre voisins. Ces moments de partage sont l'essence même de la vie en communauté et contribuent à tisser des liens solides entre nous tous.

Ensemble, unis et solidaires, nous pouvons faire de nos quartiers des lieux où il fait bon vivre, en toute sécurité et harmonie. Nous vous souhaitons à tous une fin d'année chaleureuse et paisible.

Je vous donne rendez-vous en 2024 pour la mise en œuvre de nouveaux projets et initiatives.

En attendant, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

Maxime Felon

Président de l'Organe d'Administration de La Sambrienne

Ne dites plus Apollo, mais « Aux Parcs » : La Sambrienne inaugure 61 logements à Charleroi Nord

La Sambrienne a récemment inauguré les 61 nouveaux logements d'utilité publique du projet immobilier « Aux Parcs », à Charleroi-Nord. L'investissement de près de 18 millions d'euros a permis de construire des logements performants, et un quartier ouvert sur son environnement.

« Ce quartier est un exemple de ce que le logement public peut faire de mieux ! », ouvre d'emblée Fadel Azzouzi, Directeur gérant de La Sambrienne. « Que ce soit en termes de performance énergétique, d'intégration paysagère, de rationalité du projet, notre équipe et ses partenaires peuvent vraiment être fiers du travail accompli. »

« D'autant que la mixité sociale et de fonction est au rendez-vous », ajoute Maxime Felon, président du Conseil d'Administration de La Sambrienne. « Le contraste avec le passé de ce site est saisissant. »

En effet, rappelez-vous... Au départ, il y avait la Tour Apollo, construite en 1976. Une autre époque, où l'on construisait de grands ensembles, jusqu'à 14 étages pour 198 logements, dans ce cas-ci. Une situation intenable en termes de cohésion sociale et de gestion technique qui a motivé La Sambrienne à dédensifier le quartier en 2013. Le temps de reloger les familles en leur fournissant un accompagnement social, de sécuriser le site et la tour fut déconstruite en 2015.

Depuis, les équipes de La Sambrienne n'ont pas ménagé leurs efforts. Avec les architectes de l'association Momentanée « BOB 361 architectes/Neo-Ides/Bureau d'étude Lemaire/Genie Tec Belgium », elles ont imaginé un quartier de 155 logements, répartis dans plusieurs immeubles ne dépassant pas les 4 étages.

« Notre ambition architecturale était de connecter les espaces du contexte existant. Nous avons créé un ensemble de 5 îlots,

ce qui dégage des passages accessibles à tous entre les îlots. Ces nouvelles voiries pour la mobilité douce s'intègrent au maillage du quartier existant et relient les maisons ouvrières au parc à l'arrière du site », explique Goedele Desmet, architecte au sein du bureau BOB361. « Les bâtiments construits s'adaptent à l'échelle du bâti environnant, avec des hauteurs intermédiaires entre les grandes tours de logements au Nord-Ouest et les maisons ouvrières au Sud. Au cœur de chaque îlot, les habitants partagent un jardin collectif, favorisant les rencontres et la vie sociale. La zone verte à l'arrière des 5 îlots est préservée, ce qui prolonge le parc Lambert avec une piste cyclable qui le traverse vers le Nord. »

Une vision qui correspond aux priorités de la Ville de Charleroi, comme l'explique Paul Magnette, bourgmestre : « Le logement de qualité c'est le fondement de la stabilité, du bien-être et de la cohésion sociale. Ce projet a été pensé pour permettre un équilibre harmonieux entre vie urbaine et préservation de la nature en lui accordant une place essentielle. Je me réjouis d'inaugurer aujourd'hui ce tout nouveau quartier dynamique et inclusif qui offre un environnement sûr et confortable, influant positivement sur la qualité de vie de ses futurs habitants. Un bel exemple du « Mieux loger » à Charleroi. »

Le chantier est ambitieux et doit se dérouler en deux phases, respectivement de 61 et 94 logements.

FICHE PROJET:

Calendrier

- Déconstruction : 2015
- Dépôt du permis d'urbanisme : Aout 2017
- Octroi du permis d'urbanisme : Décembre 2017 et février 2019
- Début des travaux : Mai 2021
- Fin des travaux estimés : Octobre 2023

Equipe

- Maître d'ouvrage : La Sambrienne
- Auteur de projet : Association Momentanée « BOB 361 architectes/Neo-Ides/Bureau d'étude Lemaire/Genie Tec Belgium »
- Entrepreneur : Dherte SA, Kone, Bekaert Building Company

Projet

- Adresse : Rues Motte et d'Himeji, 6000 Charleroi
- Type : Construction
- Nombre : 61 logements d'utilité publique, 2 locaux d'activité, 86 emplacements de parking couvert
- Logement : Mixité entre les logements sociaux, à loyer d'équilibre et de transit
- Budget estimé : 18 millions d'euros





AVANT



PENDANT



APRÈS

Performances énergétiques

En plus d'une meilleure disposition des logements, le quartier Aux Parcs est aussi bien loin des performances énergétiques du passé. La liste des équipements peut d'ailleurs impressionner :

- L'ensemble des murs extérieurs sont isolés pour les variations de températures. Les châssis ont des valeurs U très performantes et sont équipés de grilles de ventilations.
- Pour la couverture, des toitures plates isolées et végétalisées ont été mises en place.
- Les pièces humides sont équipées pour extraire l'air vicié mécaniquement. La ventilation est de type C+, régulée à la demande avec capteur d'humidité et régulation locale de l'extraction propre à chaque pièce humide.
- Les murs intérieurs sont aussi isolés avec une laine minérale pour être performants au niveau acoustique.
- Du polyuréthane a été projeté sur les dalles de sol afin de les isoler.
- Les logements sont équipés de chaudières gaz à condensation avec un rendement de 98% ; la régulation se fait par sonde extérieure avec une sonde et un thermostat d'ambiance.
- Une attention particulière a été apportée à l'inertie thermique (absorption des augmentations fortes de chaleur et diffusion lente de la chaleur des murs en cas de faibles températures extérieures), des adoucisseurs d'eau à CO2 sont présents pour éviter des adoucisseurs à sel qui peuvent être plus « mauvais » en cas de maladies cardio-vasculaires.
- Un parking couvert de 86 places a été prévu, pour que ces nouveaux logements n'amènent pas de pression supplémentaire sur la mobilité et le stationnement dans le quartier.

« Les équipes de Dherte SA, Kone et Bekaert Building Company ont mené le chantier avec un professionnalisme remarquable », commente Fabrice Jacquemin. « Nous avons non seulement construit des logements, mais surtout de bons logements. Les matériaux et équipements sont d'excellente qualité, performants et économes. Et le confort des habitants a été pris en compte dans chaque détail, de l'ergonomie aux confort thermique. »

« Ce quartier fait partie de notre contribution au renouveau environnemental de notre bassin de vie, notre métropole », explique Maxime Felon. « Nous offrons aux locataires des logements performants, et qui protègent leur pouvoir d'achat vu les consommations réduites. Je tiens à ce que le secteur du logement public soit exemplaire dans ce domaine, tant sur la construction que sur la rénovation, pour mener la transition de notre région. »

A ce propos, Elio Di Rupo, Ministre-Président de la Wallonie a commenté, lors de l'inauguration : « Je me réjouis que nous ayons pu inaugurer ce mardi 61 nouveaux logements publics ici à Charleroi. Une des priorités de mon Gouvernement est en effet d'accroître le nombre de logements, de faciliter leur accès au plus grand nombre et de garantir aux habitants une faible consommation énergétique. Au travers de notre Plan de relance, nous avons mobilisé 137 millions d'euros pour permettre la construction en Wallonie de 800 logements publics de « haute performance environnementale » d'ici 2026. »



Mixité sociale

Une fois le bâti créé, il ne manque qu'une composante pour en faire un lieu de vie : les habitants. 61 familles pourront prochainement emménager dans les logements de 1 à 4 chambres du quartier. Les procédures sont lancées.

« Et ici aussi, Aux Parcs est démonstratif de ce que peut être le logement public de nos jours », explique Maxime Felon. « Nous avons prévu une mixité dans les types de logement. Il y aura du logement social, pour lequel La Sambrienne est la plus connue, mais aussi des logements à loyer d'équilibre. 5 unités seront quant à elles consacrées au logement de transit et répondront aux situations les plus difficiles auxquelles peuvent être confrontées les familles. » Notons qu'une partie de ces logements sera adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, pour que la mixité de fonction soit complète, deux surfaces d'activité ont été prévues. La Sambrienne mène actuellement un travail de promotion locative pour ces biens et est ouverte à tout projet innovant pour ce quartier.

En plus de cette première phase du chantier et de son investissement de près de 18 millions d'euros pour La Sambrienne, la SLSP prépare actuellement la phase 2 du chantier. Cette phase 2 prévoit 94 nouveaux logements, construits selon les mêmes standards, qui continueront l'urbanisation du site. Une urbanisation raisonnée, laissant une nouvelle fois la place à la nature en ville. Pour cela, les équipes de La Sambrienne finalisent les derniers éléments du permis d'urbanisme et sont à la recherche des financements manquants.





Loyer et provisions 2024 : les réponses à vos questions

Comme chaque année à pareille époque, tous les locataires ont reçu une fiche de calcul reprenant le nouveau loyer, ainsi que les provisions pour charges locatives. Ce courrier amène régulièrement des questions. Voici quelques réponses ...

DANS UN LOGEMENT SOCIAL, MON LOYER A ÉTÉ MODIFIÉ, POURQUOI ?

Votre loyer est recalculé au 1^{er} janvier de chaque année en tenant compte de vos revenus et du logement que vous occupez.

Il s'agit ici d'une stricte application de la réglementation wallonne imposée à l'ensemble des sociétés de logements de service public.

Par contre, votre loyer est toujours limité à 20% de vos revenus ou à la valeur locative normale du logement, soit la valeur maximale sur le marché privé. D'où l'importance de ce recalcul annuel prenant en compte votre situation actualisée.

Deux facteurs entrent en compte dans la fiche de calcul reçue :

- Le loyer qui peut augmenter en fonction de vos revenus et du logement que vous occupez prenant en compte les indexations salariales et d'allocations survenues ces dernières années.
- Les provisions de charges qui dépendent des coûts de l'énergie et des services.

DANS UN LOGEMENT À LOYER D'ÉQUILIBRE, MON LOYER A ÉTÉ INDEXÉ, POURQUOI ?

Le contrat de bail que vous avez signé pour votre logement à loyer d'équilibre, prévoit une indexation annuelle de votre loyer. Entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 décembre 2023, cette indexation a été gelée, par décision de la Wallonie pour certains de nos logements à loyer

d'équilibre. Cette mesure n'a néanmoins pas été prolongée pour le loyer 2024.

La Sambrienne se doit donc d'appliquer les conditions définies dans le contrat de bail et d'appliquer l'index pour le loyer 2024. Sachez néanmoins que cette indexation ne « rattrape » pas les index évités en 2023 et qu'il s'agit donc bien d'un gain net et durable sur votre loyer.

MES CHARGES ONT AUGMENTÉ, POURQUOI ?

Les provisions de charges sont une estimation des coûts que La Sambrienne engagera pour l'entretien de votre immeuble et de votre quartier, ainsi que des consommations d'énergie nécessaires en fonction du type de logement (maison / appartement).

En fin d'année, un décompte est envoyé individuellement à chaque locataire et compare les coûts réels aux provisions versées.

- Les coûts ont été plus faibles que prévus ? La Sambrienne vous rembourse une partie des charges provisionnées.
- Les coûts sont plus élevés ? Vous devez régler un complément de charges à La Sambrienne.

QUE FAIT LA SAMBRIENNE POUR ESTIMER CES CHARGES ?

Chaque année, La Sambrienne établit, en concertation avec vos représentants au sein du Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (CCLP), une méthode et un calcul des charges et provisions.

Nous agissons sur deux axes :

- Tenter de réduire les coûts en votre faveur, là où c'est possible. Ces



dernières années, nous avons par exemple mis en place une régulation climatique, une réduction des prestations de nettoyage ou une gestion différenciée des espaces verts, pour certains logements et quartiers.

- Faire correspondre les provisions au mieux aux dépenses qui seront engagées et ainsi vous éviter une régularisation douloureuse en fin d'année.

J'AI BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT CONCERNANT CE RECALCUL DE MON LOYER.

Les provisions de charges font partie du loyer. Il est donc impératif de les payer en temps et en heure, pour le 10 de chaque mois.

Néanmoins, nous pouvons comprendre que ce recalcul amène une incertitude et une crainte pour bon nombre de locataires. Un accompagnement est donc possible si vous rencontrez des difficultés.

N'hésitez pas à prévenir le service juridique de La Sambrienne dès que vous éprouvez des difficultés pour le paiement de votre loyer, un plan d'apurement pourra être négocié. Nous tenons à rappeler qu'à chaque problème, il y a une solution à trouver ensemble.





Régulation climatique : Mieux chauffer pour mieux économiser

Nos immeubles équipés de chaudières collectives sont maintenant équipés d'un système de régulation climatique. Ce système amène quelques changements d'habitudes... et de belles économies d'énergie.

Complémentairement à la mise en œuvre de son plan de rénovation du patrimoine, La Sambrienne a également décidé d'installer dans les immeubles une régulation climatique, en 2022. Avec la chute des températures, ce système reprend ses fonctions. Et vous pose quelques questions.

Le but est clair : réduire la consommation d'énergie et son impact et surtout aider ses locataires à réduire leurs factures en évitant le gaspillage énergétique. Reste une contrainte : le faire sans nuire au confort des habitants.

Une régulation climatique : c'est quoi ?

Désormais, les chaudières collectives, dont celle qui équipe votre logement, vont fonctionner avec une sonde extérieure, avoir un ralenti nocturne et un arrêt complet du chauffage en été. En pratique, cette régulation climatique se base sur la température extérieure, en temps réel, pour définir le fonctionnement de la chaudière.

- Il fait chaud dehors ? Il n'est alors pas nécessaire de chauffer les logements et la chaudière peut s'arrêter.
- Il fait autour de 15 degrés ? Un chauffage est nécessaire, mais il n'est pas utile que la chaudière tourne aussi fort que s'il faisait 5 degrés.
- Il gèle ? La chaudière tourne alors à plein régime, afin de « casser » le froid et de maintenir une température confortable dans les logements.

Quel impact sur mon confort ?

Si cette régulation climatique permet des économies d'énergie et de coûts conséquentes, elle ne doit en rien nuire à vos confort. Les logements restent chauffés, et le sont à une température décente.

Néanmoins, il est possible que ce système amène une impression que les radiateurs ne chauffent pas. Si les températures sont plus clémentes à l'extérieur, la chaudière se régulant, ils apparaîtront tièdes. C'est tout à fait normal. Quand les températures baissent rapidement, il est aussi normal que vos radiateurs ne soient pas d'une température uniforme. Ce sont des petits signaux vous confirmant que la régulation fonctionne. Et, en laissant ces radiateurs fonctionner ainsi, la température de votre logement restera constante et confortable.

Que puis-je faire ?

Comme expliqué plus tôt, la régulation peut amener un petit changement d'habitude. Nous vous garantissons néanmoins qu'à terme, vous constaterez que cela ne nuit pas à votre confort.

Enfin, nous pouvons vous rappeler quelques conseils pour un meilleur rendement des radiateurs :

- Maintenez bien les vannes en position ouverte, pour permettre au système de se réguler.
- Aérez régulièrement votre logement. L'air renouvelé chauffe plus vite.
- Veillez à ne pas encombrer les radiateurs. Aucun meuble ne doit gêner la circulation de l'air. Les radiateurs ne sont pas des séchoirs, et ce geste humidifie l'air et le rend plus difficile à chauffer.

Série : Les dangers des saisons

Saison 4 : L'hiver

Episode 1 : Le manque de lumière

Vous vous sentez plutôt triste ou irritable, vous ressentez une diminution du plaisir éprouvé lors d'activité entraînant habituellement du plaisir, vous avez un besoin accru de sommeil, une tendance à s'isoler, ... ne cherchez midi à 14h c'est le manque de luminosité entraîné par cette saison froide et sombre.

Pour réduire ces symptômes liés à la dépression saisonnière, la prévention est de mise.

- Prenez un bain de lumière naturelle. Sortez, prenez l'air au moins 1h par jour et un peu plus longtemps les jours plus gris. Laissez un maximum de lumière solaire entrer dans votre logement.
- Pratiquez de l'exercice physique à l'extérieur. En plus d'apporter la dose de lumière naturelle, la pratique de sports procure un plaisir sain.
- Hypothétiquement et rien n'est prouvé de manière scientifique mais l'apport en acides gras oméga-3 contribuerait à contrer la dépression. Alors, faites-vous plaisir avec des petits repas composé de poisson.
- De manière moins naturelle, vous pouvez aussi utiliser la luminothérapie.

Episode 2 : Il fait froid

A la maison, nous rallumons souvent le chauffage avant même que l'hiver ne débute. Chaque année, la Belgique déplore des victimes d'intoxication au monoxyde de carbone. Ce gaz inodore, incolore et non irritant s'échappe de toute mauvaise combustion de vos points de chauffe (chaudière, chauffe-eau gaz, convecteur, ...). Quand il est absorbé par les poumons, ce gaz asphyxie progressivement votre organisme. Il peut tuer en quelques minutes.

Pour prendre toutes les mesures de précautions, rendez-vous en page 12



Episode 3 : Et c'est parti

Top départ pour la saison des fêtes de fins d'année. C'est le moment d'installer son sapin et ses décorations.

Choisir l'emplacement et comment le décorer n'est pas anodin. Quelques précautions à prendre :

- Placez-le loin d'une source de chaleur et éviter les endroits de passage (couloirs, passage de porte)
- Ne décorez pas votre sapin avec des bougies. Gardez vos bougies à distance de celui-ci.
- Oubliez les décorations de types flochage, givrage, neige en aérosol et cheveux d'anges car ce sont des accélérateurs de flammes. Ils augmentent l'inflammabilité des arbres.
- Vérifier que la norme CE est respectée lors de vos achats de guirlandes. Assurez-vous lors du réemploi de guirlandes que les fils ne sont pas dénudés.
- Ne surchargez pas vos prises électriques en multipliant les allonges et multiprises.
- Choisissez des boules en plastique incassable car celles verres sont en dangers supplémentaires pour les plus jeunes en cas de casse.
- Toujours en pensant aux plus jeunes, n'accrochez pas de petites décorations ressemblant à des friandises.
- Enfin, ne conservez pas votre sapin naturel trop longtemps : plus il vieillit et plus il devient sec, donc inflammable.



Episode 4 : Tiercé gagnant pour les personnes âgées

Froid, neige et verglas... Bingo, les principaux risques de l'hiver pour nos aînés sont là.

- **Les chutes :** Le bon bol d'air frais, ok mais pas sans une bonne paire de chaussures avec une adhérence adaptée.
- **La route :** La neige et le verglas rendent la conduite difficile pour nos personnes âgées.

Si vous êtes contraints de sortir : conduisez plus lentement, utilisez des pneus neige si nécessaire.

L'isolement social

Certaines personnes âgées peuvent s'isoler à cause du froid. Essayer de multiplier vos visites si vos proches plus âgés se confinent par temps froid.



La grippe saisonnière

Nos aînés sont plus vulnérables face aux basses températures. C'est alors que surviennent la grippe ou les pathologies respiratoires comme la pneumonie. La vaccination reste le meilleur conseil aux seniors.



Le coup de blues

Hé oui les personnes plus âgées n'échappent pas au manque de lumière. Repassez-vous l'épisode 1 pour savoir comment les aider au mieux.



Episode 5 : A nos enfants

Les gâter, c'est aussi un peu notre plaisir. Cependant, il faut veiller à leur donner des jouets conformes à la norme CE, à leur âge et qui ne comportent aucun risques pour leur santé.



Epilogue :

Chers lecteurs,

Cette série prend fin avec 4 saisons bien remplies de conseils et de bienveillance.

Nous espérons que celle-ci vous a plu et qu'elle vous aura aidé au quotidien..



STOP AUX CAFARDS : NOS CONSEILS

Garantir la propreté de vos locaux ne concerne pas que les techniciens de surface. C'est une action qui est aussi et avant tout le souci de ceux qui l'utilisent toute la journée: vous!

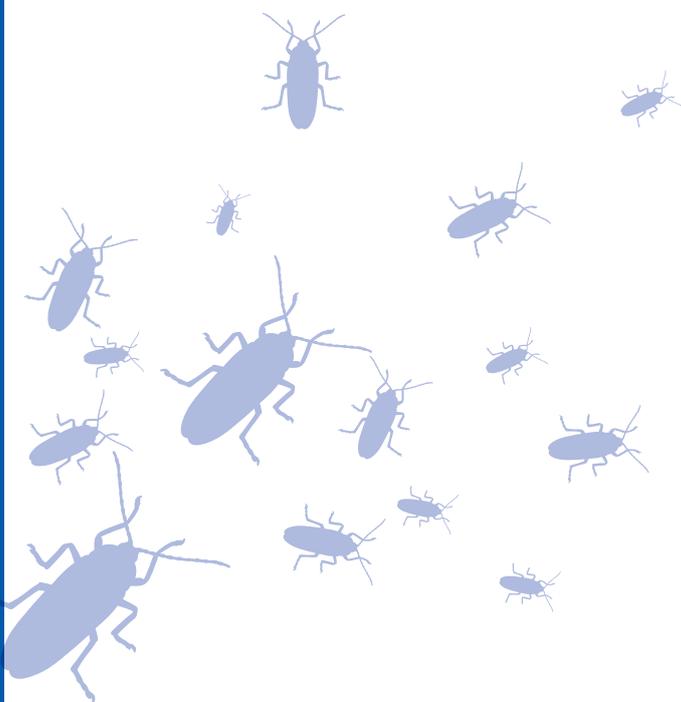
Ce travail doit s'étendre aux espaces collectifs comme les halls, escaliers et les espaces verts ainsi que les alentours des immeubles.

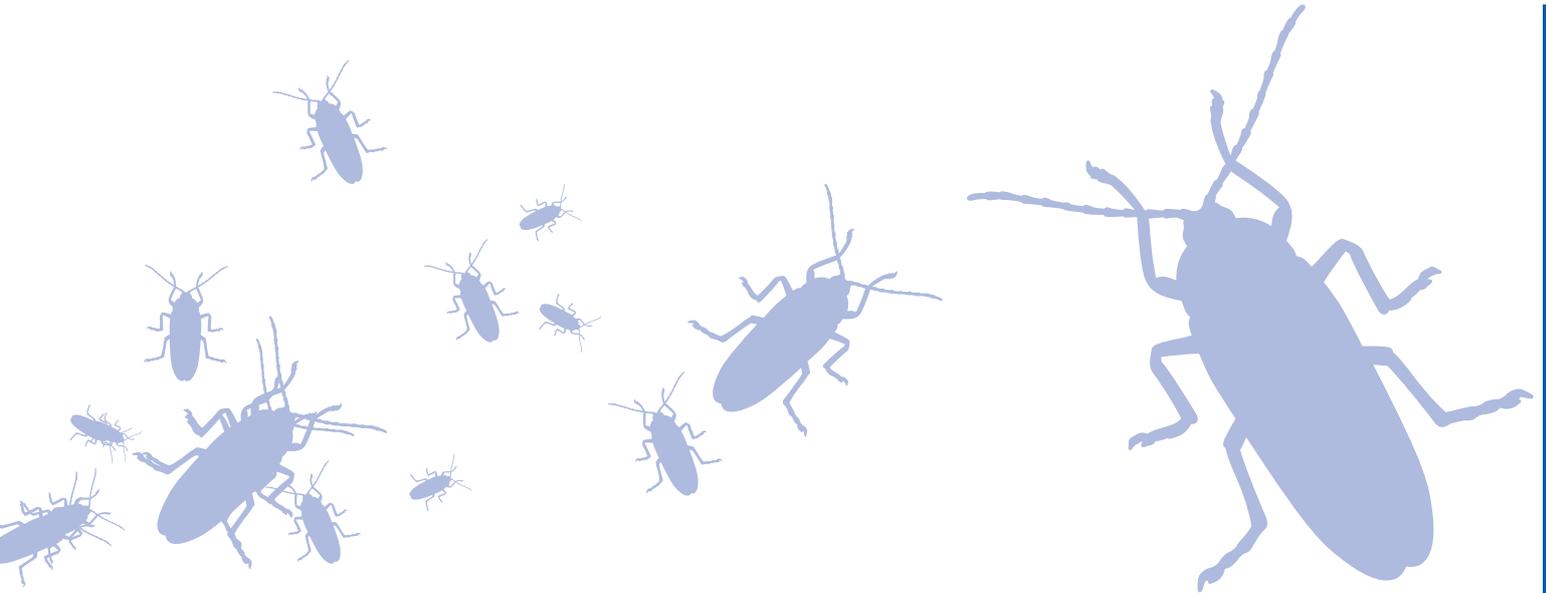
De plus en plus, nos équipes interviennent dans l'enlèvement d'encombrants quelconques autour et à l'intérieur des immeubles.

Nous vous rappelons avec insistance qu'il est strictement interdit de déposer sacs poubelles, PMC, cartons et verres en dehors des jours prévus à leur enlèvement par la société de collecte TIBI.

Les sacs gris, sacs des commerces... ne sont pas repris lors de la collecte. L'enlèvement supplémentaire occasionné en cas de dépôt non conforme alourdit inutilement les charges locatives.

C'est grâce à votre soutien et votre collaboration qu'ensemble nous pouvons améliorer votre cadre de vie et le rendre plus agréable et convivial.





LES CAFARDS, CES PETITES BÊTES DIFFICILES À ÉLIMINER

Vous nous sollicitez de plus en plus pour la présence entre autres de blattes dans les immeubles.

Bien que les cafards soient très résistants, les produits utilisés sont efficaces.

Toutefois il est nécessaire que vous contribuez au succès de l'éradication de ces nuisibles en adoptant 5 réflexes:

1

Cet insecte prolifère rapidement. Dès son apparition, contactez-nous!

Ne banalisez pas sa présence et, en aucun cas, vous ne devez l'écraser car vous prenez le risque de propager sa progéniture! Il est préférable de le jeter dans le W-C et de tirer la chasse.

2

Tous les logements doivent être traités en même temps: il est donc impératif d'être présent ou de trouver une solution pour donner l'accès à votre appartement aux 3 dates fixées par la société «ANIMAL PEST CONTROL».

Cette année encore, trop d'absences sont répertoriées alors que nous multiplions les moyens de communication pour attirer votre attention à ce sujet.

Tout déplacement inutile facturé par la société «APC» est à charge du locataire fautif mais cela n'améliore pas pour autant votre bien-être. Votre participation nous est donc essentielle ces jours-là.

3

Ouvrez votre porte pour accueillir le technicien!

Les cafards sont attirés par l'humidité, l'obscurité, la chaleur et la nourriture: Sauf cas extrême, par prédilection, 95 % des cafards se trouvent à l'arrière des meubles de cuisine, frigo, chaudière, sous la cafetière (marc de café), poubelles, placards.

Vous ne les voyez peut-être même pas en journée! Alors ne vous limitez pas à ce simple fait et...

4

Préparez-vous à sa venue: frottez et ouvrez l'œil, dégagez les zones à traiter!

L'hygiène est primordiale pour combattre les cafards!

Les miettes et autres restes de nourriture doivent être éliminés le plus rapidement possible. Fermez soigneusement les poubelles et sortez-les de préférence la nuit (la veille des ramassages des sacs poubelles TIBI). Veillez à ce que les aliments se trouvent dans des boîtes ou emballages hermétiques. Colmatez autant que possible les fissures et joints de manière à limiter le nombre d'abris.

Ce n'est qu'en faisant régulièrement le ménage que vous pourrez détecter leur présence. Il est donc nécessaire de nettoyer régulièrement votre logement dans les moindres recoins et de désencombrer celui-ci, si tel est le cas. Evitez l'accumulation de cartons ou sacs. Nettoyez les dépôts de graisse sur la cuisinière par exemple ...

Toutes ces actions sont fortement recommandées, plus encore, avant le passage du technicien.

5

Que faire après le traitement?

Persévérez et adoptez les gestes décrits ci-dessus mais, ...

Si votre logement a été traité par pulvérisation, il est utile d'attendre 48h00 avant d'envisager de le rafraîchir à nouveau, le temps que le produit agisse durant \pm 3 semaines.

En cas de traitement par gel, n'enlevez pas le produit: celui-ci est placé à des endroits stratégiques. Il a une action plus prolongée que la pulvérisation.

Balayez toutes les dépouilles que vous trouverez au sol et déposez-les dans un sac plastique fermé dans la poubelle qu'il faudra évacuer comme expliqué au point 4. En effet, les blattes mortes peuvent porter leurs œufs qui éclosent endéans les trois semaines. Si vous utilisez l'aspirateur, n'oubliez pas de vider le filtre et de le mettre également dans un emballage fermé.

VOTRE COLLABORATION NOUS EST NÉCESSAIRE:

- si 15 jours après le passage de la société, vous ne constatez aucune amélioration
- si vous remarquez la présence d'un cafard vivant au bout d'un mois

COMMUNIQUEZ RAPIDEMENT CETTE INFORMATION

Intoxication au CO :

ne vous laissez pas surprendre !

Sans le savoir, notre habitation peut se transformer en tueur silencieux. En effet, chaque année, plus de 1000 personnes sont victimes d'intoxication au CO

Quelles en sont les causes ?

Avec le retour de l'hiver et du froid,

- Nos appareils de chauffage ont repris du service à temps plein ;
- Nous aérons moins ;
- Nos appareils ne sont peut-être pas correctement entretenus ou dysfonctionnent.

La réunion de ces facteurs cause l'augmentation du risque de taux élevés de monoxyde de carbone (CO) à l'intérieur de nos maisons et par conséquent, de graves intoxications.

Pourquoi le CO est-il si dangereux ?

On l'appelle le tueur silencieux car :

- il est incolore, inodore et non irritant ;
- il se diffuse rapidement dans l'environnement et dans notre sang qui n'est plus oxygéné.

Quels sont les symptômes ?

Peu « remarquables », les principaux symptômes d'une intoxication au CO sont :

- des maux de tête et des vertiges ;
- des nausées ;
- des troubles de la vision, de l'odorat, de l'attention ;
- des douleurs thoraciques, musculaires, abdominales.

Pouvant aller, dans les cas les plus graves, jusqu'à la perte de connaissance voire la mort.

En cas d'accident, il faut impérativement :

- aérer immédiatement les lieux en ouvrant les portes et les fenêtres ;
- arrêter les appareils en fonctionnement ;
- évacuer les occupants des lieux ;
- appeler le **112** en mentionnant à l'opérateur la suspicion d'intoxication au CO.



Comment éviter une intoxication au CO ?

Chaudière, cuisinière, chauffages mobiles, chauffe-eau ... : tous ces appareils peuvent propager du CO dans votre logement s'ils ne fonctionnent pas correctement !

- Adressez-vous à des professionnels pour installer vos appareils, les entretenir chaque année, ramoner régulièrement le conduit de cheminée et contrôler l'évacuation des fumées ;
- Aérez fréquemment la pièce dans laquelle se trouve votre poêle ;
- Utilisez plutôt des chauffages d'appoint électriques qui ne produisent pas de CO (Attention ! Veillez à éteindre votre appareil avant de quitter le domicile) ;
- Vos appareils de cuisine servent à cuisiner, pas à vous chauffer.
- Soyez également vigilants avec vos poêles à charbon, bois et mazout, convecteur à gaz, cassettes ou feux ouverts.

RAPPEL

L'opération « Détection CO » reste disponible sur notre site.

Si vous êtes intéressé par l'installation d'un détecteur CO autonome dans votre logement, La Sambrienne s'engage à l'installer moyennant une prise en charge totale de 25 €. Cette participation financière englobe le matériel, la main-d'œuvre étant prise en charge par La Sambrienne.

Une fois installé, le détecteur sera votre propriété. Il vous appartiendra de veiller à son bon fonctionnement.

Pour en introduire la demande, rendez-vous sur notre site www.lasambrienne.be



LA PRIME
COMMUNALE
À LA
SÉCURISATION
2024 ET LE
CONSEILLER EN
PRÉVENTION
VOL DE LA VILLE
DE CHARLEROI



Je souhaite sécuriser mon logement contre le vol, c'est possible !

En tant que locataire, il est parfois compliqué de savoir ce qui peut être entrepris en termes de sécurisation dans votre logement.

En effet, par exemple, si votre logement est muni d'une porte d'entrée RF « porte coupe-feu », aucun percement ni modification n'y sont autorisés à moins d'être réalisés par une société agréée qui fournira une attestation de conformité. Auquel cas, en situation d'incendie celle-ci perdrait toute son utilité pour vous protéger de la propagation des fumées et des flammes.

Votre responsabilité serait alors engagée et La Sambrienne ne pourrait en aucun cas être tenue responsable des conséquences et se réservera le droit de demander les dédommagements financiers pouvant y découler.

Vous pouvez facilement vérifier si votre porte est une porte coupe-feu, les étiquettes ci-contre sont présentes.

Afin d'être conseillé au mieux et d'éviter tout désagrément, il est donc obligatoire et important :

- D'introduire toute demande auprès de nos services via l'adresse immo@lasambrienne.be qui vous fourniront le formulaire de demande de sécurisation à nous retourner ensuite complété pour que nous puissions le valider.
- De remettre ce document validé par La Sambrienne au conseiller du Service Prévention de la Ville qui vous recommandera les meilleures solutions les plus adaptées à votre logement.

A vous de jouer !

Vous pouvez demander une visite conseil gratuite en contactant le Service Prévention des Délits de la Ville de Charleroi :



**Service Prévention des Délits
Coordination de la Sécurité**

Tél. : 071/86 15 47

Mail : spd@charleroi.be

**Sous réserve d'acceptation du règlement
par le Conseil communal de la Ville de Charleroi :**

La prime communale liée à la sécurisation des habitations privées s'élève à 30 % du montant total de la dépense et son plafond est fixé à 400 €

Seules les mesures de protection mécaniques sont prises en compte (vitrage retardataire d'effraction à minimum 4 couches de PVB, porte avec minimum 3 points de fermeture, verrous, cylindres, volets, etc.). Les mesures technologiques (alarmes, caméras, contrôles d'accès, etc.), quant à elles, ne donnent pas droit à la prime.

Les investissements doivent être réalisés entre le 1er janvier et le 30 septembre de l'année en cours et les demandes doivent être rentrées au Service Prévention des Délits au plus tard le 1er octobre.

La prime est accordée dans l'ordre chronologique des demandes jusqu'à épuisement des crédits disponibles.

Enfin, une visite conseil gratuite par un conseiller du Service Prévention des Délits et un accord de la Sambrienne (via le formulaire de demande de sécurisation du logement) sont requis au préalable.

Le conseiller en prévention vol, c'est qui ?

Un agent communal breveté et formé à la technoprévention des vols.

Un expert qui vous prodigue des conseils gratuits, neutres et adaptés pour la sécurisation de votre habitation contre les cambriolages.

Pourquoi faire appel à un conseiller en prévention vol ?

Il fait avec vous le tour de votre habitation, détecte les points faibles et vous propose des solutions simples et efficaces.

Il vous explique toutes les mesures de sécurisation nécessaires pour votre habitation, que ce soit des bonnes habitudes à adopter ou des mesures de sécurisation techniques.

Il est aussi votre conseiller incendie de première ligne et vous avise en matière de sécurité au domicile (détecteurs incendie et monoxyde de carbone).

Il vous aide dans vos démarches pour obtenir la prime à la sécurisation.



Entrepreneurs, associations ? La Sambrienne vous accueille

En plus des logements, La Sambrienne loue aussi des locaux d'activités. Proposés à des conditions avantageuses, ils accueillent les entreprises et les initiatives associatives. Pour redynamiser les quartiers... et Charleroi dans son ensemble !

Une école de danse, une association qui vient en aide aux familles précarisées, une épicerie, un espace numérique public, une boutique de seconde main... et même un centre culturel. Peu de liens entre ces structures, sauf qu'elles sont toutes locataires de La Sambrienne.

« On propose une septantaine de locaux d'activité à la location », explique Maxime Felon, président du Conseil d'Administration. « Ils sont répartis sur notre territoire et souvent au centre de nos quartiers. Ils peuvent accueillir à peu près toutes les activités. Et c'est justement ce qu'on veut : de la mixité, où un commerce côtoiera une école de

devoirs qui partage son local avec le club de lecture du quartier. »

Le but premier est en effet de ramener de la vie au pied des logements publics, tout en permettant aux habitants de monter leurs projets.

Une idée qui a séduit Julie Patte, Echevine de la Participation et des Quartiers de la Ville de Charleroi, « Nous menons régulièrement des projets culturels ou associatifs dans les quartiers en partenariat avec la Sambrienne; comme *Été Solidaire, Quartiers Libres, la Fête des voisins, les Jardins partagés, etc, Le point commun à toutes ces actions est leur impact social et leur pouvoir fédérateur au service des habitants. Nous poursuivons l'objectif de rendre ces lieux de vie agréables, où il fait bon vivre et d'entretenir le dialogue entre les différentes générations. Ce dispositif de la Sambrienne va faciliter le développement de cette dynamique associative tellement essentielle au cœur de nos quartiers ».*

Des possibilités d'action variées

Toujours pour permettre aux initiatives locales de se développer, La Sambrienne a décidé de mettre son patrimoine immobilier à disposition des acteurs de terrain. « Il y a les locaux,

bien sûr, mais nous avons aussi un parc foncier important, qui peut accueillir toute sorte d'activité », commente Maxime Felon. « *Sur le long terme, on peut mettre une parcelle de pelouse à disposition d'une association qui veut créer son jardin partagé. On a déjà reçu des projets de boîte à livres, d'espace de convivialité. Et puis, il y a tous ces événements ponctuels, comme les Fêtes des Voisins, les brocantes, les chasse aux œufs, ... »*

Dans l'immense majorité des cas, toutes ces mises à disposition se font à titre gratuit. Et un gestionnaire partenariats a spécialement pour mission de recevoir ces idées de collaboration et de coordonner le soutien de La Sambrienne.

Enfin, en plus de ces actions de quartier, La Sambrienne mène aussi un travail de promotion locative auprès des entreprises. Elle dispose en effet de plusieurs surfaces commerciales importantes, récemment rénovées ou en construction neuve, qui peuvent accueillir des investisseurs.

« Nos quartiers sont des lieux de vie. Ils accueillent 10% des carolos... et on l'espère 10% de tout ce qui anime et fait vivre notre bassin de vie », conclut Maxime Felon.



L'Eden récolte vos idées noires

Ce 02 mars, à la tombée de la nuit, les Idées Noires des Carolos du monde entier partiront en fumée avec les Corbeaux. Ce rite, désormais traditionnel, sonnera le glas de l'hiver et de sa mélancolie et annoncera avec fracas la joyeuse arrivée du printemps. Avant cela, les sombres volatiles prendront forme au cœur de la Grande Fabrique du Carnaval, des contes et légendes circuleront à leur propos et les Brèyards et autre Brèyos sillonneront la ville pour récolter les sombres pensées...

Une Fabrique pour faire naître les corbeaux et confectionner vos masques

Comme chaque année, l'Eden opère sa mue hivernale et se transforme en Grande Fabrique du Carnaval. Pendant 3 semaines, artistes et artisan.es se retroussent les manches pour tisser un imaginaire commun et continuer d'enrichir le folklore carolo et ! Petites et grand.es sont invité.es à passer les portes de la Fabrique du Carnaval pour confectionner leur masque et voir les Corbeaux renaître de leurs cendres.

Sombres pensées prêtes à être récoltées...

Il fait sombre du matin au soir, la pluie abat son rideau sur la Ville depuis des semaines ... flambée des prix, inquiétudes en tout genre... L'hiver se colore une nouvelle fois d'Idées Noires. Qu'à cela ne tienne ... elles viendront emplir les ventres des Corbeaux à l'issue de la Grande Récolte des Idées Noires !

A l'Eden, dans les lieux partenaires ou encore en ligne via www.eden-charleroi.be les Carolos seront invité.es à se débarrasser de leurs sombres pensées. Ils pourront également profiter du passage des Brèyards et les Brèyos pour s'en débarrasser. A bord de la Wallo'Mobile, ces bonimenteurs farfelus en costumés récolteront les Idées

Le Sacre du Corbeau

Avant la tombée de la nuit, tous les Carolos sont invité.es à assister masqué.es au Sacre des Corbeaux : Pour que la Magie Noire opère, incantations, danses, Rondeau, Rituels du Désordre et autres clameurs se dérouleront au centre de la Place Vauban.

Le Brûlage du Corbeau est coordonné par l'Eden en partenariat avec Article 27, Coup de Pouce, l'Atelier/M, Avanti, , La Broc, Charleroi danse, le Collectif de sauvegarde du HF4, la Confrérie du Doigt d'Alzon, la Confrérie du Sablier, la Confrérie des Calamités, le Service ATL, Circomédie, la Consoude, Coopeco, les Djoyeux d'Châlerwè, Èl Bwesse à Tèyâte, l'Espace Jeunes de la Docherie, les Espaces Citoyens du CPAS, la Fanfare Bidon, Folklore et traditions, les Hironnelles, Iragi, l'IMP René Thône, les jeunes de l'hébergement Caritas, les Gais Lurons, la Lutherie Sauvage, le Maillon, la Maison de la Laïcité, la Maison du Conte, la Maison maternelle Fernand Philippe, les MJ de Roux et Fleurus, les Majorets, les Oliviers, PAC Charleroi, Point Jaune, TDU, les Têtes de l'art, The Mob, Urbanda, le Vecteur, West Station Park, ...



INFOS PRATIQUES

GRANDE FABRIQUE DU CARNAVAL

Du 10 février au 02 mars
Du mercredi au dimanche
De 11.00 à 18.00 (20.00 le vendredi)
Gratuit

Pensez à réserver pour les contes

SACRE DES CORBEAUX

Samedi 02 mars 2024
À la tombée de la nuit
Place Vauban



CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI

Le « Mobil'Assistant » : le nouveau service itinérant du CPAS de Charleroi

Ce lundi 13 novembre 2023, le CPAS de Charleroi a inauguré son service mobile prêt à sillonner les quartiers de l'entité de Charleroi, le Mobil'Assistant.

Bien que nombreuses et réparties sur l'entité de Charleroi, les différentes implantations du CPAS peuvent, parfois, être difficiles d'accès à certains citoyens soit en raison de soucis de mobilité, soit par méconnaissance des services et aides y proposés. Ce constat est issu des Etats généraux du CPAS qui se sont déroulés au début de l'actuelle mandature (2019).

Afin d'y apporter une réponse, le CPAS de Charleroi a souhaité développer un outil basé sur l'outreaching (traduction littérale « aller vers »), c'est-à-dire, un outil permettant de porter l'information directement et simplement au plus proche du lieu de vie des citoyens.

Ce projet se concrétise aujourd'hui sous la forme d'un minibus aménagé en bureaux et offrant des permanences du CPAS dans plusieurs quartiers de Charleroi qui sont soit éloignés des services publics (CPAS, administration communale) soit fréquentés ou habités par des personnes qui pourraient faire appel à l'action sociale mais qui n'en n'ont peut-être pas connaissance.

Concrètement, lors de ces permanences, les citoyens seront accueillis par le Mobil'Assistant, éducateur expérimenté et formé à l'ensemble des aides et services du CPAS. Il sera accompagné tantôt d'un assistant social, tantôt d'un agent spécialisé dans une thématique précise. Informations sur les aides sociales et services du CPAS, mise en contact et prise de rendez-vous en antenne sociale, permanences énergie,

aide à la gestion du budget ménage ou tout simplement accompagnement dans les démarches administratives sont autant de services disponibles au sein du Mobil'Assistant.

Ces permanences seront bien évidemment adaptables et adaptées en fonction des besoins et demandes identifiés au fil du temps dans les différentes zones couvertes et/ou relayées par les partenaires.

En effet, le CPAS a souhaité prendre la route avec des partenaires qui accueilleront le Mobil'Assistant : La Sambrienne, les Restos du Cœur et le Grand Hôpital de Charleroi. Le CPAS est néanmoins déjà en contact avec d'autres partenaires potentiels afin de développer ce service et le faire voyager sur d'autres zones du territoire.

Pour Philippe Van Cauwenberghe, Président du CPAS de Charleroi « *Depuis le début de mon mandat, un de mes principaux objectifs est de rendre l'action sociale plus proche de tous les citoyens pour qu'elle soit la plus efficace et la plus équitable possible. C'est ainsi qu'est né le Mobil'Assistant qui s'inscrit dans un cadre plus large de rénovation des antennes sociales existantes ou encore de déploiement d'une plateforme alimentaire et d'accès à l'hygiène. L'isolement social ou lié à la mobilité ne doit plus faire obstacle à la solidarité. Et pour y parvenir, nous pouvons compter sur des partenariats avec des acteurs que nous connaissons bien et en qui nous avons toute confiance. Alors, en route pour cette nouvelle aventure sociale !* »

Retrouvez en tout temps l'agenda et les lieux de passage du Mobil'Assistant sur
www.cpascharleroi.be/mobilassistant



Opération Eté Solidaire 2024, Appel aux partenaires



Conditions et éligibilité des projets ?

Le projet devra consister à la réalisation d'une tâche d'embellissement du cadre de vie d'un quartier, comme l'amélioration de la propreté publique, aide directe aux personnes fragilisées ou défavorisées, projets intergénérationnels, mise en place d'infrastructure communautaire, animation du quartier, rénovation de bâti commun. Le projet doit avoir un impact durable dans le quartier concerné, et être réalisable en deux semaines.

Lors de la sélection du projet, la priorité sera donnée aux partenaires qui auront la capacité d'encadrer les jeunes durant les 10 jours ouvrables (minimum 2 encadrants par jours). Les projets soumis seront analysés par la Ville de Charleroi.

« Cet appel à projets est lancé sous réserve du lancement de l'appel à projets de la Région wallonne que cela soit du contenu et des modalités d'organisation. »



Depuis 1994, à l'initiative du ministre des pouvoirs locaux, le Gouvernement wallon encourage les villes et communes à participer à l'opération « Été solidaire, je suis partenaire ».

L'initiative permet aux jeunes d'être sensibilisés à la solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population, pendant les vacances d'été, moyennant rétribution.

Les objectifs sont multiples :

- Inciter les jeunes à améliorer, embellir et valoriser leur quartier et leur environnement, sur le territoire de la commune.
- Promouvoir ou renforcer leur solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté et favoriser les liens intergénérationnels, particulièrement avec les personnes âgées.
- Permettre aux jeunes d'effectuer ou de découvrir un travail valorisation.

Depuis le lancement de cette opération, en 1994, la Ville de Charleroi participe activement à cette initiative, avec l'ambition de recruter pas moins de 63 jeunes de 15 à 21 ans, pour la réalisation de divers projets d'utilité publique, en s'appuyant sur son réseau de partenaires locaux.

L'appel à projets n'est pas encore publié, toutefois, la Ville de Charleroi entend anticiper le lancement de cette opération en lançant **un appel à projets à destination du réseau associatif carolorégien**.

- Si vous souhaitez des renseignements complémentaires ;
- Si vous souhaitez participer à cette nouvelle édition de l'opération ;

Vous êtes invités à nous faire parvenir votre dossier de candidature avant le **30 janvier 2023**. (Afin de vous aider à la réalisation de votre projet, une réunion technique sera organisée à la mi-janvier, si cela vous intéresse, veuillez contacter le service de la Cohésion Sociale de la Ville de Charleroi via l'adresse mail ete.solidaire@charleroi.be)

Plus d'informations :

Ville de Charleroi
Direction de la Citoyenneté
Service de l'Intégration et de la Cohésion sociale

Mme Coralie VANLINTHOUT

Tél.: +32 (0)71.86.88.31 ou (0)71 86.88.27

Mob. :+32 (0)478/90.65.78 ou (0)477/98.20.98.



Le point sur le plan de rénovation

Chantiers en cours

Goutroux

La Sambrienne rénove actuellement 95 logements d'utilité publique à Goutroux. Ces travaux ont pour but les économies d'énergie et l'amélioration du confort des locataires. Une meilleure isolation et de nouveaux équipements amélioreront le bien-être des habitants tout en réduisant leur consommation d'énergie.

- **Type de projet :** Rénovation
- **Statut du projet :** En cours de rénovation
- **Nombre :** 95 logements d'utilité publique
- **Type, spécificités et équipements :** Le chantier prévoit, pour ces maisons unifamiliales, une meilleure isolation et une nouvelle couverture des toitures, l'isolation des façades, et le remplacement des menuiseries extérieures. Pour certains logements, nous prévoyons une mise en conformité électrique, un remplacement des chaudières et une installation au gaz dans les logements en étant dépourvus.
- **Equipe :** Axihome, BEMAT SA
- **Budget estimé :** 14 millions d'euros
- **Calendrier :**
 - Début des travaux : février 2023
 - Fin des travaux estimés : 1^{er} trimestre 2024

Sécurisation multi-site du patrimoine :

Les travaux de sécurisation et de salubrité portent sur la structure, les toitures, les portes d'entrées, les boîtes aux lettres, les cloisons, la ventilation, le chauffage, les installations électriques, les parlophones, les voiries, etc.

Ce plan général se concentre sur certains quartiers successivement. Chaque logement fait l'objet d'une analyse au cas par cas afin de déterminer quelles améliorations sont nécessaires

- **Type de projet :** Rénovation
- **Statut du projet :** En cours de rénovation
- **Nombre en cours :**
 - Rue de Villers à Couillet : 81 logements
 - Rue Alfred Georges à Lodelinsart : 120 logements
 - Rue Chausteur à Lodelinsart : 64 logements
 - Boulevard Mayence à Charleroi : 40 logements
- **Type, spécificités et équipements :** A définir en fonction de chaque logement concerné. Les travaux ont pour but d'améliorer la sécurité et le confort dans ces logements, via des petites réparations, des remplacement

d'équipements vétustes ou l'installation de nouveaux équipements de confort, plus performants. Des conteneurs sont mis à disposition des locataires en vue de libérer les caves pour permettre leur sécurisation.

- **Equipe :** BEMAT SA
- **Budget estimé :** 14 millions d'euros
- **Calendrier :**
 - Début des travaux : novembre 2021
 - Fin des travaux estimés : à définir

Remplacement des portes RF

La Sambrienne mène actuellement un important chantier de remplacement des portes RF, aussi appelées portes coupe-feu, principalement sur les logements de Marcinelle.

- **Type de projet :** Rénovation
- **Statut du projet :** En cours de remplacement
- **Nombre de portes concernées :** 481 portes RF
- **Budget estimé :** 506.000€
- **Calendrier :**
 - Début des travaux : février 2023
 - Fin des travaux estimés : Fin 2023

Chantiers à venir

Marchienne-au-Pont, rue Tenret

Dans le cadre de son plan de rénovation 2020-2025, La Sambrienne rénove 48 logements des immeubles 46,48 et 50 de la rue Tenret à Marchienne-au-Pont. Les travaux visent une amélioration des performances énergétiques, jusqu'à atteindre le PEB B.

- **Type de projet :** Rénovation
- **Statut du projet :** Permis d'urbanisme obtenu, passation du marché de travaux.
- **Nombre :** 48 logements d'utilité publique
- **Type, spécificités et équipements :** Les travaux porteront sur l'isolation, les menuiseries extérieures et la ventilation.
- **Equipe :** Capsule d'Architectes
- **Budget estimé :** 3.5 millions d'euros
- **Calendrier :**
 - Dépôt du permis d'urbanisme : Décembre 2021
 - Octroi du permis d'urbanisme : A définir
 - Début des travaux estimés : A définir
 - Fin des travaux estimés : A définir

Montignies-sur-Sambre, rue Paul Janson

Dans le cadre de son plan de rénovation 2020-2025, La Sambrienne rénove 96 logements de la Cité Europe à Montignies-sur-Sambre. Ces logements sont situés dans les immeubles 32, 34, 36, 38, 40, 42 de la rue Paul Janson. Les travaux visent une amélioration des performances énergétiques, jusqu'à atteindre le PEB B.

- **Type de projet :** Rénovation
- **Statut du projet :** Permis d'urbanisme obtenu, passation du marché de travaux.
- **Nombre :** 96 logements d'utilité publique
- **Type, spécificités et équipements :** Les travaux porteront sur le chauffage, l'isolation, les menuiseries extérieures et la ventilation.
- **Equipe :** Capsule d'Architectes
- **Budget estimé :** 7.7 millions d'euros
- **Calendrier :**
 - Dépôt du permis d'urbanisme : novembre 2021 et janvier 2023
 - Octroi du permis d'urbanisme : avril 2022 et avril 2023
 - Début des travaux estimés : A définir
 - Fin des travaux estimés : A définir

Acoz et Montignies-sur-Sambre, rue de la Raguette et Cité Follonica

Dans le cadre de son plan de rénovation 2020-2025, La Sambrienne rénove 189 logements dans un projet mené à Acoz et Montignies-sur-Sambre. Ce projet ambitieux se concentre sur 109 logements de la rue de la Raguette à Acoz (Gerpinnes) et 80 logements de la Cité Follonica à Montignies-sur-Sambre (Charleroi). Les travaux visent une amélioration des performances énergétiques, jusqu'à atteindre le PEB B.

- **Type de projet :** Rénovation
- **Statut du projet :** Permis d'urbanisme obtenu
- **Nombre :** 189 logements d'utilité publique
- **Type, spécificités et équipements :** Les travaux porteront sur le chauffage, l'isolation, les menuiseries extérieures et la ventilation.
- **Equipe :** Plan 7
- **Budget estimé :** 13.6 millions d'euros
- **Calendrier :**
 - Dépôt du permis d'urbanisme : Mai 2023
 - Octroi du permis d'urbanisme : Octobre 2023
 - Début des travaux estimés : A définir
 - Fin des travaux estimés : A définir



GOUTROUX



REPLACEMENT DES PORTES RF



MARCHIENNE-AU-PONT,
RUE TENRET



MONTIGNIES-SUR-SAMBRE,
RUE PAUL JANSON



MONTIGNIES SUR SAMBRE,
CITÉ FOLLONICA



ACOZ,
RUE DE LA RAGUETTE

Comment me préparer aux travaux de rénovation de mon logement ?

Pourquoi mon logement va-t-il être rénové ?

L'objectif est **d'améliorer la salubrité** de votre habitation, d'atteindre une **meilleure performance énergétique** des bâtiments et un **meilleur confort de vie**.

Ces rénovations énergétiques vont permettre de **diminuer vos consommations d'énergie**, notamment **pour chauffer** votre habitation.

Un meilleur confort de vie ?

Il s'agit d'améliorer votre confort avec des températures constantes, une meilleure qualité de l'air intérieur et une mise en conformité aux normes actuelles pour assurer votre sécurité.

En parallèle, ces rénovations sont aussi un **geste positif pour la planète** ; si votre logement consomme moins d'énergie, il émet aussi moins de polluants.

Le déroulement des travaux

Même si les rénovations ont un objectif positif pour tous, vivre dans les travaux pourrait générer quelques inconvénients, nuisances et adaptations nécessaires.

Certaines pièces devront parfois être vidées ou dégagées de tout encombrant. Ces rénovations énergétiques feront que vos **habitudes** de consommations seront **chamboulées** par **l'utilisation de nouveaux appareils**.

En effet, certains travaux seront prévus à l'extérieur (au niveau de l'enveloppe du bâtiment) et/ou à l'intérieur de votre habitation, il sera donc indispensable de laisser l'accès aux entreprises.

Chaque logement faisant partie du plan de rénovation fait l'objet d'un relevé permettant de définir le type de rénovation à prévoir, il est donc possible et tout à fait normal que les travaux prévus chez votre voisin ne soient pas identiques que ceux réalisés dans votre habitation.

Pour vous préparer au mieux, une équipe constituée de **notre référente sociale, du surveillant de chantier et d'intervenants externes à La Sambrienne** vous **accompagnera tout au long du chantier**. Différentes aides seront envisagées au cas par cas et les **membres de notre CCLP** (Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires) sont également **à votre disposition**.

Les coordonnées de nos collaborateurs et donc de vos principaux interlocuteurs vous seront communiquées au moment opportun. Ils vous fourniront les informations nécessaires et les conseils utiles durant toute la durée des travaux.

Pas d'inquiétude, vous serez informés des travaux qui auront lieu chez vous, des **séances d'information** seront prévues pour vous présenter les rénovations, leur déroulement et surtout répondre à vos questions et aussi vous informer de l'utilisation d'éventuels nouveaux appareils.

Nous serons présents avant, pendant et après les travaux !

Aussi, nous sommes bien conscients que la réalisation de travaux dans votre logement peut être source de stress tant au niveau des nuisances qu'au niveau de votre organisation.

Puis-je refuser les rénovations ?

Non, votre bail prévoit qu'en tant que locataire, vous êtes tenu de tolérer l'exécution des travaux.

Il est évident que nos services prendront toutes les mesures pour vous accompagner au mieux afin de limiter les nuisances.

Le planning vous sera communiqué dans les meilleurs délais afin de vous permettre de prendre vos dispositions.

Pas de panique, vous n'êtes pas seuls

Goutroux – La Sambrienne rénove **95 logements** et accompagne les familles



L'ambitieux plan de rénovation de La Sambrienne suit son cours avec l'amélioration des performances énergétiques de 95 logements à Goutroux. Un important travail d'accompagnement social a été mené avec les locataires concernés.

La Sambrienne poursuit son plan de rénovation de son patrimoine, axé sur l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments et les économies pour les locataires.

A Goutroux, ce sont 95 logements qui sont actuellement en chantier. Leur enveloppe extérieure est remise à neuf, et mieux isolée. Cela comprend l'isolation des façades et des toitures par l'extérieur et le remplacement des châssis. De quoi réaliser de belles économies d'énergie, tout en profitant d'un meilleur confort. Les logements concernés avec un PEB entre E et G, devraient en effet atteindre le PEB B, et pourraient ultérieurement atteindre le label A.

« Et comme sur l'ensemble des chantiers de notre plan de rénovation, ce confort énergétique et thermique s'accompagne d'un meilleur confort au quotidien pour les habitants », se félicite Fabrice Jacqmin, directeur immobilier de La Sambrienne. « Pour l'intérieur, on a travaillé au cas par cas, pour coller au plus proche de chaque logement et des habitudes des locataires. Dans certains, nous avons revu l'égouttage, le remplacement de citerne pluviale, ... » Ajoutons y aussi une amélioration des sanitaires, le placement de chaudières ou de ventilations mécaniques.

« Ces logements avaient besoin de rénovation. Grâce à ces travaux, et aux 7.087.414€TVAC investis, ils seront performants, agréables et volontairement modernisés. », complète Maxime Felon, président du CA. « La Sambrienne prend à cœur son double rôle : offrir à nos locataires un logement sain et digne, et être un des moteurs de la transition écologique du bâti carolo. Le logement public peut être un exemple et montrer qu'on peut réduire notre consommation d'énergie, notre impact environnemental. C'est un impératif, une responsabilité à laquelle La Sambrienne est attachée. »

ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-SOCIAL

Bien entendu, un chantier de cette ampleur ne se décide pas en quelques jours et doit être coordonné. Les équipes de La Sambrienne ont aussi du prendre en compte un défi de taille : Le chantier devait se mener en site occupé, sans déplacer les locataires et en réduisant les nuisances.

« Pour cela, nous avons mis en place un véritable accompagnement technico-social », explique Fabrice Jacqmin. « Notre conducteur de chantier a travaillé en binôme avec une référente sociale désignée spécialement au sein de notre direction immobilière. Son expertise sociale combinée à notre connaissance technique a permis aux locataires d'être acteurs du chantier. »

Avant les travaux, l'ensemble des tâches réalisées leur a ainsi été expliquée, ainsi que l'impact attendu pendant et après les travaux. Le binôme technico-social s'est aussi concentré sur les bons comportements à adopter pour faciliter les rénovations. « Cela impliquait par exemple de retirer des volets ou des vérandas auxquels le locataire tenait parfois », explique la référente sociale. « Nous avons donc travaillé avec les locataires autour de l'acceptation de ces travaux, mettant en valeur les avantages attendus. Nous avons aussi parfois du rassurer, accompagner... et souvent répondre aux questions bien légitimes que ces familles se posaient. »

Grâce à cet accompagnement social, le chantier se déroule actuellement sans encombre. « On constate même que la plupart des locataires sont contents du déroulé des rénovations et attendent avec impatience de profiter des nouvelles installations... et de la réduction de leur consommation d'énergie annoncée par un PEB amélioré. »

Un beau succès pour cette méthodologie d'accompagnement social qui rassure pour la suite. La Sambrienne est en effet au démarrage d'un plan de rénovation de plus de 170 millions d'euros, prévoyant d'améliorer plus d'un quart de son parc de logement.

À LOUER

En plus des attributions de logements sociaux, La Sambrienne dispose de logements à loyer abordable.


LA SAMBRIENNE

> Conditions

Des conditions de revenus s'appliquent: vous devez disposer d'un revenu minimum de 29.100€ (pour une personne seule) et 36.400€ (pour plusieurs personnes)

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Visitez www.lasambrienne.be

Vous trouverez plus de photos et tous les logements disponibles sur notre site Internet

LASAMBRIENNE.BE



LOYER

380,18 €

BOULEVARD ZOE DRION, 29/014
CHARLEROI
 2 chambres

P&B D



LOYER

427,90 €

BOULEVARD ZOE DRION, 29/043
CHARLEROI
 2 chambres

P&B B



LOYER

591,38 €

RUE FESLER, 79/031
MARCHIENNE-AU-PONT
 2 chambres

P&B B



LOYER

593,64 €

RUE DES BATELIERS, 80
MARCHIENNE-AU-PONT
 1 chambre

P&B C



je veux acheter



LA SAMBRIENNE

> Offre

Les offres doivent être déposées, en personne, **UNIQUEMENT**, dans l'urne « OFFRE MAISONS » prévue à cet effet, à l'adresse suivante :

Boulevard Jacques Bertrand 48
6000 Charleroi
et ce, avant le lundi 4 mars 2024 à 15h

Celles-ci seront ouvertes en présence du Comité d'Acquisition d'Immeubles de Charleroi et du Directeur Gérant de La Sambrienne.

> Procédure

La procédure de vente prévoit une priorité en cascade pour (1) les locataires de La Sambrienne, ensuite (2) les candidats locataires de La Sambrienne, (3) les locataires d'une autre société de logement de service public (SLSP), (4) les candidats locataires d'une autre SLSP, (5) les pouvoirs locaux et finalement (6) les personnes physiques ou morales de droit privé.

À défaut d'offre dans la catégorie (1), priorité est donnée à la catégorie (2) et ainsi de suite.

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Par mail à
info@lasambrienne.be
Par téléphone au 071/272.000

LASAMBRIENNE.BE

À VENDRE

Vous souhaitez devenir propriétaire ? C'est possible. La Sambrienne vend certains logements.

Jumet



PRIX DE VENTE MINIMUM

85.000€

Rue de l'Union, 26
2 chambres



Mont-sur-Marchienne



PRIX DE VENTE MINIMUM

90.000€

Rue Champ Charbonnières, 36
3 chambres



Goutroux



PRIX DE VENTE MINIMUM

115.000€

Rue Filias Capouillet, 62
3 chambres



Couillet



PRIX DE VENTE MINIMUM

90.000 €

Rue Jean Jaurès
TERRAIN ENCLAVE A VENDRE

Données cadastrales : Partie de parcelle non divisée faisant partie de l'entité cadastrée : CHARLEROI 9° Div. / COUILLET / Section B, parcelle 448M6.

Surface parcellaire : Environ 1525m².

Affectation urbanistique : La parcelle se situe en zone d'habitat. Celle-ci est définie en air de jeux à l'urbanisme. Banque de donnée de l'état des sols : Aucune information disponible actuellement.

Zone inondable : Pas d'incidence hydrographique référencée au niveau de la parcelle concernée. Infrastructure

Énergétique : Antennes stationnaires > 100m.

Servitude : Plusieurs servitudes de passage sont présentes pour désenclaver les parcelles avoisinantes.

Dimensions : Environ 30m de profondeur sur 80m de longueur.

Monceau-sur-Sambre



PRIX DE VENTE MINIMUM

80.000€

Avenue Houtard, 19
2 chambresRetrouvez toutes
nos maisons
inoccupées
à vendre sur

www.lasambrienne.be

Combien
coûte l'achat d'un
logement social ?

Au prix de vente du logement, il faut ajouter les frais suivants :

Achat du logement	Exemple : 80.000€
Frais des actes d'achat du notaire	700 €
Droits d'enregistrement *	Gratuit
Frais de plan du géomètre	600 €
Prorata du précompte immobilier	250 €
Frais de l'acte de crédit du notaire	3.500 €
Réduction de prime à l'acquisition	- 750 €
	84.300€

(*)

- Gratuit pour les bénéficiaires de la prime à l'acquisition de la Région wallonne,
- 5% (si prêt social) ou 6% du prix de vente pour les personnes qui ne sont pas
- bénéficiaires de la prime et pour autant qu'elles ne soient pas propriétaires et
- qu'elles s'engagent à occuper le bien pendant 3 ans, soit 4.800 €,
- 12,5% ou 15% pour les personnes qui ne remplissent pas ces conditions, soit 10.000 €.

Les montants ci-dessus sont exemplatifs et uniquement renseignés à titre indicatif. Pour toute question, consultez votre notaire.

Existe-t-il des aides financières ?

Oui, il existe plusieurs aides financières et notamment :

- La prime à l'acquisition

Il s'agit d'une prime de 745€ accordée par la Région wallonne. Elle est octroyée sous certaines conditions.

- La gratuité des droits d'enregistrement

Comme expliqué plus haut, les droits d'enregistrement sont gratuits pour les bénéficiaires de la prime à l'acquisition de la Région wallonne et réduit à 5% (si prêt social) ou 6% pour les personnes qui ne sont pas bénéficiaires de cette prime et pour autant qu'elles ne soient pas propriétaires et qu'elles s'engagent à occuper le bien pendant 3 ans.

Qui peut m'accorder un prêt ?

La Sambrienne n'accorde aucun prêt. Vous devez donc prendre contact avec votre banque, le Fond des familles nombreuses ou un guichet de la Société wallonne du crédit social.



Esenca

Ateliers artistiques à Charleroi-Nord

Esenca, en son local de la rue de Lodelinsart à Charleroi, reconduit ses ateliers artistiques (dessin, aquarelle,...) deux demi-journées par semaine.

L'après-midi du lundi est consacré à la création autour du fil (tricot, crochet,...). On s'y retrouve et favorisons les échanges, les créations individuelles et/ou collectives lors d'un moment de convivialité.

Un club de lecture et des ateliers écocitoyens verront bientôt le jour.

Vous voulez en savoir plus, participer à l'une ou l'autre activité, ... n'hésitez pas à nous contacter au 071/507.814



L'AJMO

fait trembler Gosselies

L'équipe de l'AJMO active dans le quartier Hubinon de Gosselies a rassemblé une soixantaine de personnes autour d'une fête d'Halloween. L'événement, ouvert à tous, a permis aux habitants de La Sambrienne et aux riverains de se retrouver autour d'une activité ludique. « *Nous avons décoré les rues et nous avons proposé un petit parcours avec des énigmes sous forme de QR code* », explique Eline Célie, animatrice de l'AJMO. « *Les participants ont alors reçu un carnet pour collecter les réponses. Et en fin de parcours, les enfants recevaient des bonbons.* » Quant aux adultes, ils pouvaient se réchauffer avec un bol de soupe. De quoi motiver l'équipe de l'AJMO à continuer ses actions de quartier. « *Merci d'être venu en si grand nombre. Cela nous ravi toujours de vous retrouver autour d'un bon bol de soupe. On vous dit donc déjà à l'année prochaine!* »

DÉBROUILLE-TOIT



Viens apprendre à te débrouiller dans ton logement !

En t'inscrivant à notre formation gratuite de 2 jours*.
Café + Sandwich offerts

1 **TA CHASSE COULE?**

Module Sanitaire

2 **TU VEUX REPEINDRE CHEZ TOI?**

Module peinture

POUR TOUTE INFORMATION, parles-en à ton référent ou contacte-nous.

ASBL RELOGEAS
Rue Monceau - Fontaine 42/11
6031
Monceau-sur-Sambre
071/31.40.07 - 0473/62.46.92
du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00
et le vendredi de 9h00 à 15h00

3 **Tu veux placer un lustre?**

Module électricité

4 **TU DOIS REMPLACER UN BARILLET?**

Module divers



Agréée par le Gouvernement Wallon



Formation

Entretien et aménagement des espaces-urbains

Environnement Citoyenneté

Construisez votre projet professionnel.

Réalisez des chantiers d'apprentissage en situation réelle dans votre quartier.

Apprenez les techniques de bases des métiers liées à l'entretien d'un quartier : gestion des espaces-verts et de la voirie, peinture des communs, ...

Découvrez nos astuces pour agir sur la planète et renforcer la convivialité : jardins partagés, bacs à compost collectifs, ...

Contrat de formation FOREM
Entrée permanente

INFOS & INSCRIPTIONS

Asbl Régie des quartiers de Charleroi
071/70.28.30
sylvie.lambinon@rdqcharleroi.be



* Pour toute personne ayant de faibles ressources Financières (chômage, RIS, Médiation de dettes,...)

Voici vos représentants au sein du CCLP

En tant que locataire ou propriétaire d'un logement ayant appartenu à une société de logement, vous êtes représenté au sein de La Sambrienne par un CCLP (comité consultatif de locataires et de propriétaires), c'est-à-dire un groupe d'habitants bénévoles.

Ce comité est responsable, entre autres, d'accueillir les nouveaux locataires, d'organiser des activités et des animations de quartier, de donner son avis sur les relations entre société et habitants, sur l'entretien des logements, ou encore de contrôler et approuver les charges locatives.

Bureau et Administrateurs	Fonctions	Téléphone
Michel DALOZE	Président – Administrateur Régie quartier	0471/59.34.39
Serge LOSSIGNOL	Secrétaire – Administrateur Régie de quartier	0471/59.51.28
Michèle ARCURI	Secrétaire-adjoint	0476/21.38.62
Daniel LIONNET	Trésorier	0498/65.45.39
Maryse REMACLE	Administratrice-Référente technique, locative et communication	0475/85.35.91
Claude QUAIRIAUX	Administrateur-Référent technique et communication	0470/20.29.99

Le CCLP à votre service:

Chaque locataire, confronté à un problème d'ordre technique, pour la remise en ordre de son logement à charge du propriétaire, est tenu de s'adresser personnellement auprès du service de La Sambrienne, le 071/27.20.00 en n'oubliant pas de noter le jour où vous avez appelé, et le nom de la personne qui vous a répondu.

Cependant, il entre dans les missions du CCLP d'intervenir auprès de la Société pour des problèmes techniques communautaires (ex: qui touchent plusieurs logements, un quartier ou un immeuble).

Le CCLP ne peut intervenir pour les cas individuels que si la demande dépasse une période raisonnable de +/- 15 jours

ouvrables. Une autre mission du CCLP est de vous soutenir si vous souhaitez organiser une activité ou une action dans votre quartier. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes ouverts à toutes propositions.

Les permanences locales du CCLP

Afin de garder un contact de terrain avec les locataires, le CCLP est organisé en « 7 antennes locales », si vous souhaitez une aide, une information ou faire part de vos doléances et suggestions, vous pouvez vous adresser soit à un membre du bureau ou à un représentant local.

Antenne de Lodelinsart

Rue Chausteur 28/4 – 6042 Lodelinsart
Contacter actuellement le 0471/59.51.28 ou 0475/85.35.91
Permanences sur rendez-vous.

Antenne de Dampremy

Rue des Biéaux 2/001 6020 Dampremy
STEVENS Claudine
0471/59.37.56 – cclp.sc.6020@gmail.com
Permanences le premier lundi du mois de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous

Antenne de

Marchienne-au-Pont

Avenue de l'Europe 14/15
6032 Marchienne-Au-Pont
BUELENS Sébastien
0476/21.15.41 – cclp.sebastien@hotmail.com
Permanences les deuxième et quatrième mardi du mois de 10h00 à 11h30 et sur rendez-vous.

Antenne de Couillet et Gerpinnes

Rue des Sarts 42 – 6010 Couillet
QUAIRIAUX Claude
0470/20.29.99
claude.cclp.6280@hotmail.com
Permanences le premier lundi du mois de 14h30 à 17h00, le troisième jeudi du mois de 10h30 à 12h30 et sur rendez- vous.

Antenne de Charleroi Nord

Rue Joseph Wauter 156 – 6000 Charleroi
BARBET Daniel
Contacter au 0471/55.63.63
cclp.charleroi@hotmail.com
Permanences sur rendez-vous.

Antenne de Marcinelle

Avenue du Chili 14 – 6001 Marcinelle
ARCURI Michel
0476/21.38.62
cclp6061michel@gmail.com
Permanences sur rendez-vous.

Antenne de Montignies-sur-Sambre

Rue Edmond Yernaux, 2/005
6061 Montignies-Sur-Sambre
DE PAUW José
0476/78.00.40 – cclpjose6061@gmail.com

ARCURI Michel

0476/21.38.62 – cclp6061michel@gmail.com
Permanences les deuxième et quatrième jeudi du mois de 15h30 à 17h30 et sur rendez-vous.

En tant que locataires
vous avez des droits,
mais aussi des devoirs!



FLEURUS
FONTAINE-L'EVÊQUE
GERPINNES
MONTIGNY-LE-TILLEUL

**COLLECTES HEBDOMADAIRES
DE DÉCHETS RÉSIDUELS**

(sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune)

COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES

(conteneurs verts, selon la commune)



FLEURUS **FONTAINE-L'EVÊQUE** **GERPINNES** **MONTIGNY-LE-TILLEUL** **CHARLEROI**

JOUR	FLEURUS	FONTAINE-L'EVÊQUE	GERPINNES	MONTIGNY-LE-TILLEUL	CHARLEROI
LUNDI	FLEURUS 1 WANFERCÉE- BAULET LAMBUSART				DAMPREMY LODELINSART MARCHIENNE- AU-PONT
MARDI	FLEURUS 2 FLEURUS HEPPIGNIES WANGENIES		ACOZ, JONCRET GERPINNES GOUGNIES LAUSPRELLE LOVERVAL VILLERS-POTERIE HYMIÉE, FROMIÉE		GOUTROUX MONCEAU-SUR- SAMBRE CHARLEROI* UNIQUEMENT DÉCHETS RÉSIDUELS
MERCREDI		FONTAINE-L'EVÊQUE FORCHIES-LA- MARCHE LEERNES		LANDELIES MONTIGNY-LE- TILLEUL	JUMET ROUX MONT-SUR- MARCHIENNE
JEUDI					COUILLET MARCINELLE RANSART
 VENDREDI	FLEURUS 3 SAINT-AMAND BRYE WAGNELÉE				CHARLEROI GILLY GOSELLIES MARCHIENNE- DOCHERIE MONTIGNIES- SUR-SAMBRE

**REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS TIBI ET
DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ**

JOURS FÉRIÉS	DATES	REMPLACEMENT
NOËL	Lundi 25 décembre 2023	Samedi 23 décembre 2023
NOUVEL AN 2024	Lundi 1 ^{er} janvier 2024	Samedi 30 décembre 2023
PÂQUES	Lundi 1 ^{er} avril 2024	Samedi 30 mars 2024
FÊTE DU TRAVAIL	Mercredi 1 ^{er} mai 2024	Samedi 4 mai 2024

CONSULTEZ LE SITE WEB!
Plein d'infos sur **www.tibi.be**



DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS	
	P	PMC	P	PMC	P	PMC	P	PMC
FLEURUS 1	12	12-26	8	8-22	5	5-19	4-30	4-18-30
FLEURUS 2	13	13-27	9	9-23	6	6-20	5	5-19
FLEURUS 3	16	2-16-30	12	12-26	9	9-23	8	8-22
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
FONTAINE-L'ÉVÊQUE	7	7-21	3-31	3-17-31	28	14-28	27	13-27
GERPINNES	6	6-20	2-30	2-16-30	27	13-27	26	12-26
MONTIGNY-LE-TILLEUL	21	7-21	17	3-17-31	14	14-28	13	13-27

Date en rouge: collecte le samedi pour cause de jour férié.

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE - CHARLEROI



	DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
CHARLEROI	9-23	9-23	5-19	5-19	2-16	2-16	1-15-29	1-15-29
COUILLET	3-29	3-15-29	25	11-25	22	8-22	21	7-21
DAMPREMY	5	5-19	29	15-29	26	12-26	25	11-25
DOCHERIE	2-30	2-16-30	26	12-26	23	9-23	22	8-22
GILLY	23	9-23	19	5-19	16	2-16	15	1-15-29
GOSSELIES	2-30	2-16-30	26	12-26	23	9-23	22	8-22
GOUTROUX	20	6-20	16	2-16-30	13	13-27	12	12-26
JUMET	14	14-28	10	10-24	7	7-21	6	6-20
LODELINSART	12	12-26	8	8-22	5	5-19	4-30	4-18-30
MARCHIENNE-AU-PONT	19	5-19	15	15-29	12	12-26	11	11-25
MARCINELLE	8	8-22	4	4-18	1-29	1-15-29	28	14-28
MONCEAU-SUR-SAMBRE	20	6-20	16	2-16-30	13	13-27	12	12-26
MONT-SUR-MARCHIENNE	28	14-28	24	10-24	21	7-21	20	6-20
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	16	2-16-30	12	12-26	9	9-23	8	8-22
RANSART	22	8-22	18	4-18	15	1-15-29	14	14-28
ROUX	7	7-21	3-31	3-17-31	28	14-28	27	13-27

Dates en rouge: collecte le samedi pour cause de jour férié.

ADRESSES DES RECYPARCS

- **Anderlues** → Rue du Terril
- **Chapelle-lez-Herlaimont** → Allée de la Valériane
- **Charleroi I (Couillet 1)** → Rue de Marcinelle
- **Charleroi II (Ransart)** → Rue des Raspes
- **Charleroi III (Couillet 2)** → Route de Châtelet
- **Courcelles** → Rue de Binche
- **FAC (Farciennes - Aiseau-Presles - Châtelet)** → Rue Odon Godart
- **Fleurus** → Rue de Mellet
- **Fontaine-l'Évêque** → Rue du Pétria
- **Gerpennes (Joncret)** → Rue J.-J. Piret
- **Ham-sur-Heure/Nalinnes** → Chemin de Hameau
- **Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies)** → Rue du Cadeau
- **Montigny-le-Tilleul (Landelies)** → Chemin de la Falgeotte
- **Pont-à-Celles (Luttre)** → Gare de Luttre

HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00*.
Le samedi de 09h15 à 17h30*.
Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés
01/01, 01/05, l'Ascension (18/05), 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12.
* Heure de la dernière entrée.
La fermeture a lieu 15 min. après l'heure de la dernière entrée.

CONSULTEZ LE SITE WEB!
Plein d'infos sur www.tibi.be



contacts

NOUS SOMMES
FERMÉS:
Lundi 26 décembre 2023
Lundi 2 janvier 2024

■ UN SITE INTERNET

www.lasambrienne.be

Disponible 24h/24 – 7j/7

■ UN NUMÉRO UNIQUE

071/272.000

- Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence

Service dépannages et urgences

> Du lundi au jeudi:

de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00

> Le vendredi: **de 8h30 à 11h30**

- Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert

Service Locatif et Social

> Du lundi au vendredi:

de 8h30 à 11h30

■ POUR NOUS ÉCRIRE

- Tous les courriers doivent être adressés au siège social,

**Boulevard Jacques Bertrand, 48
6000 Charleroi**

- **EMAIL:**

info@lasambrienne.be

■ POUR NOUS RENCONTRER

**Boulevard Jacques Bertrand, 48
à 6000 Charleroi**

> Les guichets express vous reçoivent

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 15h30,

- **Uniquement** pour déposer des documents, obtenir les formulaires papier à compléter ou vos clés et badges NORALSY ou prendre un RDV technique.

> Toute autre demande sur rendez-vous